

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

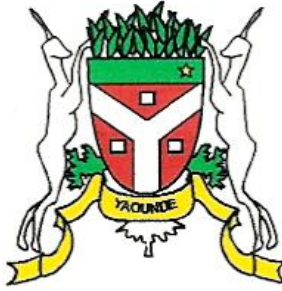
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE 1ST DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

DECISION N° 014 /26 /D/ CAY 1^{ER} / SG / SFMP/BMP
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
RELATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 014/AONO/CAY1^{ER}/SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 22/01/2026
POUR L'EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSES EN TABLES BANC DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I^{ER}

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé

Et conformément aux dispositions de l'article 101 du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1^{er}: La lettre commande objet Appel d'offres national N° 014/AONO/CAY1^{ER}/SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 22/01/2026 POUR L'EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSES EN TABLES BANC DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I^{ER} sont attribuées à : ETS BOBISCO TEL : 677 87 72 69 représenté par Monsieur DINGBOBGA FRANKLIN pour un montant TTC de 30 000 000 (Trente millions) FCFA.

Délai d'exécution des travaux: 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 07/04/2026

Le Maire
(e) ABOUNA Jean Marie

